Consignes pour votre sécurité à lire attentivement avant le démarrage de votre mission

#NousSommesLà

Durant cette crise sanitaire, **la préservation de la santé et de la sécurité de nos intérimaires est notre préoccupation majeure**. Dans ce cadre, aux niveaux national et régional, nous avons mis en œuvre avec nos clients, un **plan d'actions prévention Covid-19 rigoureux**.

Si vous constatez des conditions contraires aux gestes barrières durant votre mission, nous vous invitons à **vous rapprocher de votre agence** dans les plus brefs délais.

Respectez les GESTES BARRIÈRES

Lavez-vous régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique. **Évitez de vous toucher le visage.**

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.

Respectez une **distance d'au moins un mètre** avec les autres.

Utilisez des **mouchoirs à usage unique** et jetez-les après utilisation.

Saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades.

Portez les EPI remis par l'entreprise.
(Equipements de Protection Individuelle)

Le PORT DU MASQUE est obligatoire en entreprise et dans les lieux clos collectifs

Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.

Pour le mettre :
- tenez le masque par les élastiques,
- ajustez-le de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.

Pour l'enlever, décrochez les élastiques de vos oreilles pour décoller le masque de votre visage.

Il faut changer le masque :
- quand vous l'avez porté 4h,
- quand vous souhaitez boire ou manger,
- s'il s'humidifie,
- s'il est endommagé.

PENSEZ À BIEN JETER VOTRE MASQUE DANS UNE POUBELLE. PROTÉGEONS LA PLANÈTE.

Vous pouvez également retrouver tous nos conseils et mesures de prévention en vidéo.

Un quiz de sensibilisation est disponible en agence afin de renforcer vos connaissances sur les consignes d'hygiène, santé et de sécurité au travail, lié au Covid.

Rapprochez-vous de votre agence pour le découvrir !

Si vous présentez des symptômes (toux, fièvre) :

- évitez les contacts et appelez votre médecin avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation,
- si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **contactez le 15** (SAMU).

Si vous êtes considéré comme une personne à risque ou vivez avec un proche vulnérable, vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques.

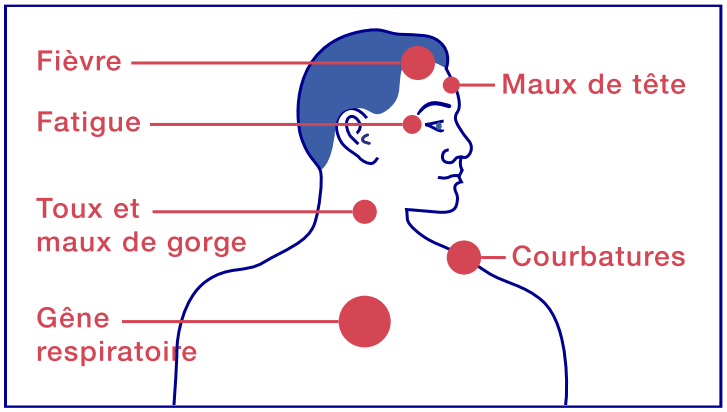

MÉDAVIZ, la téléconsultation médicale des intérimaires

Pour toute question santé, **les intérimaires bénéficient d'un service de téléconsultation médicale**.

Avec sa large amplitude horaire, Medaviz est particulièrement adapté aux intérimaires.
Vous vous êtes blessé lors d'une mission de nuit, le week-end ou un jour férié ?
Vous pouvez contacter Medaviz pour être mis en relation avec un médecin en moins de 3 minutes au lieu d'attendre le lundi. Le FASTT prend en charge le coût d'accès au service.

Pour en bénéficier, c'est très simple, il suffit de vous créer un compte sur le site de

Medaviz

En cas de difficulté pour créer votre compte, vous pouvez contacter les conseillers du Fastt au 01 71 25 08 28 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.

Pour toute question non médicale liée au coronavirus, appelez 24h/24 et 7j/7

0 800 130 000 Service & appel gratuits

Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.

Retrouvez toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Covid-19 et les recommandations pour votre santé et vos déplacements sur gouvernement.fr/info-coronavirus

En cette période exceptionnelle,
PENSEZ À L'APPLI MON MANPOWER
pour garder le contact avec votre agence
et faciliter la gestion de votre quotidien !

Manpower

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOTRE ENTOURAGE
BONNE MISSION !

#NousSommesLà

Manpower France - RCS Nanterre B 429 955 297 - Septembre 2020